

Incidents critiques signalés à Santé Manitoba

Période : Du 1^{er} avril 2024 au 30 juin 2024

Exercice financier pendant	Gravité de la lésion	Description
2024-2025	Grave	Une personne soignée a vu son état de santé se modifier à la suite d'un problème d'administration de médicaments.
2024-2025	Grave	Des lacunes dans le suivi ont entraîné un retard dans le diagnostic et le traitement d'un problème de santé aigu.
2024-2025	Décès	Une personne soignée a subi une détérioration clinique de son problème de santé. On n'a pas exploité la possibilité d'un diagnostic et d'une intervention plus rapides.
2024-2025	Grave	Une personne soignée a subi une dégradation de ses tissus cutanés. Des possibilités d'intervention plus précoce ont été identifiées.
2024-2025	Grave	Un médicament imprévu a été administré à une personne, ce qui a nécessité une intervention d'urgence.
2024-2025	Décès	Une personne soignée s'est infligée de graves blessures. La possibilité d'atténuer les risques n'a pas été reconnue.
2024-2025	Grave	Une personne cliente a développé une plaie de pression de stade 3 pendant qu'elle était prise en charge.
2024-2025	Grave	Une personne résidente a souffert d'une dégradation de ses tissus cutanés causée par un dispositif médical, laquelle a exigé une intervention et des soins accrus.
2024-2025	Grave	Des lacunes dans le suivi ont entraîné un retard dans la détection et le traitement d'une détérioration clinique.
2024-2025	Grave	Une personne soignée a subi une dégradation de ses tissus cutanés qui a exigé des interventions et des soins accrus. On n'a pas toujours exploité les possibilités d'intervention précoce.
2024-2025	Grave	Une personne résidente est tombée, entraînant une fracture et des lacérations.
2024-2025	Grave	Une personne soignée s'est infligée des blessures, ce qui a nécessité une intensification des soins.
2024-2025	Décès	Une personne soignée s'est présentée aux urgences, a été renvoyée à la maison, puis est revenue plus tard en ambulance.
2024-2025	Grave	Une personne soignée a été admise à l'hôpital de manière imprévue à la suite d'une intervention médicale.
2024-2025	Décès	Une personne soignée a connu un changement de son état de santé. On n'a pas entièrement exploité la possibilité d'une évaluation et d'une intervention plus rapides.
2024-2025	Grave	Le préjudice grave de la personne soignée est associé à des retards de diagnostic et de traitement.
2024-2025	Grave	Une personne soignée a souffert d'un problème de santé aigu à la suite de la mauvaise interprétation d'une ordonnance de médicaments.
2024-2025	Grave	Une personne résidente a subi une blessure. Les possibilités d'atténuation des risques n'ont pas été systématiquement saisies.
2024-2025	Grave	Une personne soignée a été victime d'un diagnostic manqué qui a entraîné un retard dans le traitement.
2024-2025	Grave	Une personne résidente a subi une blessure. Les possibilités d'atténuation des risques de blessure n'ont pas été entièrement saisies.
2024-2025	Grave	Une personne soignée a dû être admise à l'hôpital de manière imprévue en raison d'occasions manquées de reconnaître un problème de santé aigu et d'y répondre.
2024-2025	Grave	Une personne soignée a subi un retard dans le diagnostic d'un problème de santé aigu, ce qui a entraîné une prolongation inhabituelle de son séjour à l'hôpital.

2024-2025	Grave	Une personne soignée s'est présentée au service des urgences et un test diagnostique a été réalisé. Les résultats n'ont pas été examinés en temps voulu et la personne soignée est partie sans avoir reçu les soins appropriés.
2024-2025	Grave	Une personne soignée a subi une blessure lors de son admission à l'hôpital, nécessitant des soins et une intervention supplémentaires.
2024-2025	Grave	Une personne cliente a développé une plaie de pression de stade 3 pendant qu'elle était prise en charge.
2024-2025	Grave	Une personne soignée a eu des effets secondaires indésirables après avoir pris un médicament. On n'a pas saisi l'occasion d'ajuster la dose du médicament en fonction des antécédents médicaux de la personne.
2024-2025	Grave	Une personne résidente a subi une blessure. Les possibilités d'atténuation des risques n'ont pas été systématiquement saisies.
2024-2025	Grave	Une personne cliente a reçu un médicament imprévu, entraînant une admission non planifiée à l'hôpital.
2024-2025	Grave	Une personne résidente a subi une blessure. Les possibilités d'atténuation des risques de blessure n'ont pas été entièrement saisies.
2024-2025	Grave	Une personne cliente a développé une plaie de pression liée à un dispositif médical pendant qu'elle était prise en charge.
2024-2025	Grave	Une personne soignée a subi une plaie de pression liée à un dispositif médical.